



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE** 

Le 13 février 2023 N°591

# Lancement d'un nouveau fonds de fonds en faveur des champions technologiques européens

- L'initiative Champions technologiques européens (ICTE) soutiendra les entreprises de haute technologie qui en sont à un stade de croissance avancé.
- L'ICTE contribuera à combler le déficit de financement qui crée une dépendance des jeunes pousses innovantes les plus prometteuses d'Europe à l'égard des capitaux non européens.
- Le nouveau fonds de fonds a obtenu des premiers engagements représentant 3,75 milliards d'euros auprès du Groupe BEI, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Belgique.

Le Groupe BEI, composé de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Fonds européen d'investissement (FEI), et cinq États membres de l'Union européenne ont lancé l'initiative Champions technologiques européens (ICTE), un fonds de fonds qui apportera du capital- développement à des entreprises européennes innovantes et prometteuses qui en sont à un stade de croissance avancé.

L'ICTE, pierre angulaire de l'<u>initiative paneuropéenne Scale-up Europe</u>, qui a été dévoilée en février 2022 à Paris sous présidence française du Conseil de l'Union européenne, rassemblera des ressources publiques des États membres participants et du Groupe BEI afin d'effectuer d'importants investissements dans des fonds de capital-risque qui, à leur tour, fourniront des financements aux champions technologiques européens.

L'ICTE renforcera le marché européen du capital-risque pour les entreprises à fort potentiel de croissance en comblant les lacunes en matière d'accès au financement, notamment pour les entreprises qui cherchent à lever des montants supérieurs à 50 millions d'euros.

«Il est essentiel d'apporter un soutien aux entreprises européennes innovantes à un stade avancé de leur développement, lorsqu'elles souhaitent faire croître leur activité, afin de préserver l'autonomie stratégique de l'UE et l'accès aux technologies clés génériques», a déclaré **Werner Hoyer**, président du Groupe BEI. «L'Europe compte de solides innovateurs, mais elle doit améliorer leur environnement pour que ces entreprises passent du statut de jeunes pousses à celui de concurrents crédibles, puis à celui de chefs de file du marché. L'ICTE met en lumière notre engagement en faveur du financement de l'innovation et du déploiement de technologies qui contribueront à garantir un avenir durable à l'Europe.»

Actuellement, les jeunes pousses spécialisées dans les technologies les plus prometteuses d'Europe ne disposent pas de capitaux suffisants pour être compétitives à l'échelle mondiale ou sont acquises par des concurrents étrangers, ce qui représente une perte nette pour l'économie européenne. L'élimination de cette « spirale du manque de financement » et la réduction du déficit de capital de croissance pourraient induire la création d'un grand nombre d'emplois hautement qualifiés en Europe et stimuler la croissance.

L'ICTE contribuera à créer une catégorie d'actifs dans laquelle les investisseurs institutionnels européens peuvent investir activement et diversifier durablement leurs portefeuilles, en maintenant un flux soutenu de financements en faveur des entreprises européennes à fort potentiel de croissance.

Géré par le FEI, l'ICTE a obtenu, durant sa période de souscription initiale de 18 mois, des engagements de la part de l'Espagne, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Belgique pour un montant de 3,25 milliards d'euros. Le Groupe BEI a engagé 500 millions d'euros supplémentaires, portant le total à 3,75 milliards d'euros. La taille du fonds devrait augmenter et attirer de nouveaux engagements à l'avenir.

La contribution française à l'ICTE est de 1 milliard d'euros. «Cette initiative est un exemple frappant de ce que nous pouvons accomplir collectivement pour renforcer la souveraineté économique et industrielle de l'UE», a déclaré **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. «Dans ce cadre, les entreprises technologiques européennes contribueront davantage à l'innovation, à la croissance et à la création d'emplois de l'Union européenne.»

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a déclaré : «L'initiative Champions technologiques européens marque une étape indispensable pour l'essor de grands fonds de capital-risque au sein de l'UE. Nous voulons que nos entreprises à fort potentiel de croissance soient bien financées en Europe, afin qu'elles apportent toute leur valeur à l'écosystème technologique et aux citoyens européens. Cette initiative témoigne de notre capacité à préserver notre souveraineté européenne.»

«Les entreprises innovantes doivent être en mesure de trouver les fonds propres dont elles ont besoin ici en Europe», a souligné **Marjut Falkstedt**, directrice générale du FEI. « En tant que gestionnaire de l'ICTE, le FEI utilisera son envergure et son savoir-faire pour alimenter un écosystème durable de capital de développement pour les entreprises à un stade de croissance avancé, capable de soutenir l'innovation locale. »

### Informations générales

#### À propos de la BEI

Active dans quelque 160 pays, la Banque européenne d'investissement (BEI) est le principal bailleur de fonds multilatéral au monde pour les projets à l'appui de l'action en faveur du climat, ainsi qu'un acteur clé du financement de l'innovation, des infrastructures et du soutien aux PME. La Banque fournit des financements à long terme à l'appui d'investissements viables contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE.

# À propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est de soutenir les microentreprises et les PME européennes en les aidant à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. À ce titre, le FEI contribue à la réalisation des principaux objectifs stratégiques de l'UE, tels que la compétitivité et la croissance, l'innovation et la transition numérique, l'impact social, les compétences et le capital humain, l'action pour le climat et la durabilité environnementale.

## Contacts pour la presse

Christophe Alix | c.alix@eib.org | tél. +33 611813099 Nikos Chrysoloras | n.chrysoloras@eib.org | tél. +32 473134760

Site web: www.eib.org/press - Service de presse: +352 4379-21000 - press@eib.org

Cabinet de Bruno Le Maire | 01 53 18 41 13 | presse.mineco@cabinets.finance.gouv.fr